MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

Présents : J. ROCHE ; I. CHAUVIERE ; I. AUDIBERT ; V. AGNES ; L. ARNAUD ; R. FRANCESCHI ; G. RISBOURG ; M. BLANC LOPEZ ; A. BREMOND ; C. DUBOIS ; J-B. FREYMANN, F. GOUIRAND, J. BLANC, P. COLAS, M. MENARD

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Mme Galpin directrice du PNRL : présentation
2. Approbation PV du 31.08.2026
3. Nomination secrétaire de séance
4. Délibérations
 - Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales service
 - Désignation du correspondant incendie et secours
 - Modification des statuts de Vaucluse ingénierie
 - Classement voirie communale
 - Ester en justice commune de Cabrieres D Aigues C/ Vienne
 - Prescription de la révision du PLU
 - Travaux/Voirie
5. Projets
6. Commissions municipales
7. Urbanisme
8. Commissions extra-municipales
9. Informations générales
10. Questions diverses

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

1/ L. GALPIN Présentation PNRL :

Mme Galpin directrice du PNRL est venue présenter les missions du PNRL afin que les élus puissent avoir un avis pour le vote des aménités rurales.

2/ Approbation PV du 31/08/2026

Ok à l'unanimité

3/ Nomination secrétaire de séance

Il a été choisi de nommer RISBOURG Grégory

4/ Délibérations

- Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales :

Suite présentation de Mme Galpin et échanges avec le Conseil.
Cette dotation de l'État, attribuée aux communes répondant aux critères d'éligibilité, vise à soutenir les territoires engagés dans la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des paysages.
Depuis 2024, le Parc du Luberon sollicite les communes bénéficiaires afin qu'elles puissent contribuer volontairement, à hauteur de 20 % de cette dotation, au financement d'actions menées au service du territoire.
Cette démarche s'inscrit dans une volonté de continuité et de partenariat entre le Parc et ses communs membres.
Vu le courrier du 31 juillet 2026 sur la participation des communes aux actions portées par le Parc Naturel Régional du Luberon, ;
Vu la présentation de Mme GALPIN Laure Directrice du Parc Naturel Régional du Luberon ;
Il est proposé au conseil municipal de verser au Parc Naturel Régional du Luberon une participation à hauteur de 2 590 € pour financer ses actions.
Oui l'exposé de Mr Le Maire, le conseil municipal accepte le versement de cette participation.
Pour : 8
Contre : 4
Abstention :3

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

- Désignation du correspondant incendie et secours (préfecture).

Vu le courrier en date du 08 Septembre 2026, de la Préfecture de Vaucluse Service interministériel de défense et de protection civile, nous indiquant nos obligations de réalisation d'exercice de gestion de crise et de désignation du CIS et ses missions.
Mr COLAS Pierre est en charge de la commission municipale Prévention Sécurité et Accessibilité, il est proposé au conseil municipal de le nommer ; Correspondant incendie et secours.
Le conseil municipal à l'unanimité accepte La nomination de Mr Pierre COLAS

- Modification des statuts de Vaucluse Ingénierie (3 points : périmètre d'intervention, le contenu des prestations, l'appréciation du seuil d'intervention en voirie)

Le 02 juillet 2026, une délibération N°2026-07 de l'assemblée générale extraordinaire sur la modification des statuts de Vaucluse Ingénierie a été prise.
Les propositions de modifications des statuts portent sur les points suivants :

1-Sur le périmètre d'intervention de Vaucluse Ingénierie ;
2-Sur le contenu des prestations de Vaucluse Ingénierie ;
3-Sur l'appréciation du seuil d'intervention en voirie

Il a été approuvé à l'unanimité des membres la modification des statuts de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie
Vu la délibération N°2026-10 approuvant la nouvelle version de la convention d'assistance en voirie (tarifs inchangés) , le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie et autorise Mr Le Maire à signer la nouvelle version de la convention d'assistance en voirie.

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

➢ Classement voirie communale :

L'inventaire et le diagnostic de la voirie réalisé en collaboration avec Vaucluse Ingénierie a permis de réaliser un répertoire exhaustif des chemins communaux, des chemins ruraux et des sentiers de la Commune et ainsi établir un tableau de classement de la voirie à jour, avec plans de l'ensemble de la commune (ci-annexé).
Considérant que ces opérations de classement et déclassement n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, la présente délibération approuvant le classement et déclassement de voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de l'article L.141-3 du Code de la Voirie routière et qu'en conséquence, elles sont prononcées par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve la mise à jour du tableau de classement des chemins communaux, des chemins ruraux et des sentiers, conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du Code de la voirie routière, abroge la longueur de la voirie communale à 20 269 mètres, approuve la longueur de la voirie communale à 21 854 mètres, affirme que le tableau est mis à jour sur le fondement de la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

		Commune de CABRIERES D'AIGUES Tableau des classements de s voies RECAPITULATIF Août 2026				
N°	Appelation		Longueur / Largeur ml	Surface m2	Date de classement	Observations
A	Chemins Communaux		17 063			
B	Rues		3 851			
C	Places		940	6197		
D	Chemins Ruraux		19 323			
E	Sentiers		5 140			
		Somme A+B+C	21 854	6197		
		Somme A+B+C+D+E	46 317	6197		

- Commune de Cabrieres d'Aigues C/ Vienne :

Lors de son dernier conseil municipal, il a été évoqué l'affaire Elodie Vienne et que la collectivité devait trouver un avocat pour la représenter.
Le Cabinet Debeaurain et Associés 20 avenue de Lattre de Tassigny 13100 Aix en Provence et plus particulièrement Maitre Bérenger a donné son accord pour nous représenter.
Le conseil municipal de la commune de Cabrières d'Aigues, invité à se prononcer, après en avoir délibéré autorise Maitre Bérenger du Cabinet Debeaurain et Associés à ester en justice pour défendre la commune de Cabrières d'Aigues.
Pour : 13
Abstention : 2

- Prescription de la révision du PLU

Monsieur le Maire rappelle que le plan local d'urbanisme (PLU) communal a été approuvé par délibération n°8/2019 du 20 mars 2019, Monsieur le maire précise l'obligation résultant des articles L 103-2 à L 103-4 du code de l'urbanisme de délibérer sur les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation associant, pendant toute la durée de la révision générale du PLU, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Le Maire expose les objectifs poursuivis par la révision du Plan Local d'Urbanisme :

- Mettre le PLU en compatibilité avec les SCOT du Sud Luberon.
- Intégrer la loi Climat et Résilience en recherchant une réduction de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols.
- Assurer une reprise de la croissance démographique de la commune, en privilégiant l'accueil et le maintien de jeunes ménages et de familles sur la commune.
- Maintenir l'attractivité du village.
- Préserver la silhouette du village depuis l'ouest.
- Ne pas urbaniser sur les crêtes et les coteaux fortement perçus (haut du village, point haut du cimetière au nord-ouest en lisière de Roubian, coteau cultivé à l'ouest).
- Ne pas urbaniser le Clos.
- Conforter le secteur de l'étang de la Bonde comme secteur touristique et valoriser les équipements existants (camping, restaurant, ...)
- Veillez à organiser et encadrer l'urbanisation au sein des secteurs de développement.
- Renforcer la structuration de la trame urbaine et maintenir la diversité des fonctions urbaines au sein des espaces urbanisés.
- Intégrer les risques naturels, et notamment les risques inondation et incendie de forêt, dans les choix d'organisation du territoire.
-

- Assurer un développement compatible avec les ressources naturelles et les équipements (eau potable, assainissement, voirie, voies douces, ...).
- Conforter le pôle d'équipements sportifs et de loisirs situé en entrée de village.
- Mettre en valeur les éléments patrimoniaux les plus intéressants de la commune : fontaine et lavoir du village, temple, église, ruines du château, ...
- Définir clairement les espaces présentant un potentiel pour l'agriculture situés principalement dans la partie sud du territoire communal et déterminer des règles permettant d'en assurer la protection.
- Permettre aux exploitations agricoles de pouvoir se développer et d'adapter à leurs besoins : diversification, acte de production, actions constituant la continuité de l'acte de production.
- Assurer la protection des réservoirs de biodiversité, notamment ceux situés au nord (adret du Luberon) du territoire communal.
- Protéger les éléments constitutifs de la trame Bleue (Vallat du Renard notamment).

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prescrire la révision du PLU, sur l'ensemble du territoire communal conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, notamment ses articles L 153-1 et suivants et R 153-1 et suivants ; d'approuver les objectifs ci-dessus exposés ; qu'en application des articles L 103-2 à L 103-4 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable à la révision générale du PLU sera réalisée selon les modalités suivantes :

Moyens d'information à utiliser :

- Une réunion publique
- Une exposition publique

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- Mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- Possibilité d'écrire au maire

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

À l'issue de cette concertation, Monsieur le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera conformément à l'article L 103-6 du code de l'urbanisme, et arrêtera le projet de PLU.

- Travaux/Voirie

Mr le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil municipal, il a été évoqué la réfection de plusieurs chemins dont ceux de. Saint Laurent et de St Jean.
A cet effet, plusieurs devis ont été effectué par les entreprises Eiffage et Colas.
Il est rappelé que le solde de l'opération voirie sur le budget de la commune s'élève à 41 399.60 € ttc.
Au vu des montants des devis, seul le chemin de Saint Jean pourra être refait, et le devis de l'entreprise Eiffage est la moins disante.
Mr Le Maire et sur sa proposition, et après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Mr Le Maire à signer le devis d'Eiffage pour un montant de 41 397.60 € TTC

4/ Projets :

- City-stade :

Acquisition d'une parcelle AE 366 : Demande de RV chez le notaire (2 mois d'attente retour Safer – terrain agricole). Démarrage du projet dès signature acquisition terrain – études et subventions (Entrée du village sud : réfection stade actuel, création city stade, espace familles et parking).

- Ecole / climatisation (plan urgence canicule) :

Dossier Edurénov en cours de constitution pour climatisation école (possibilité de subventions ACTEE, EDF, Fonds vert…). Devis clim. à ajouter à la demande (FG).

- Végétalisation de la cour de l'école (à l'étude) :

Le Parc naturel régional lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Coins de verdure pour la pluie ». Cet AMI porte sur l'accompagnement par le Parc du Luberon de la phase pré-opérationnelle d'opérations de désimperméabilisation et végétalisation d'espaces publics, notamment de cours d'école. Dossier déposé le 16/09.

- Acquisition ancienne boulangerie pour création épicerie :

Attente d'une estimation par une agence immobilière privée avant reprise des discussions suivi d'un RV avec Mme Levan.

- Acquisition ancienne épicerie :

RV RF avec Mme Dauphin 25/9 à 17H - Estimation des domaines 108000 euros (négo +/- 10%).
Le conseil autorise Mr Le Maire à faire une contreproposition en y intégrant la place de parking.

- Terrain N. P. :

Offre déclinée - proposition de location à la place. RF demandera à NP le montant attendu par NP pour cette éventualité.

5/ Commissions municipales : (Responsables)

- CCFF

 Formations (JB) : proposition de Nicolas GASCHET à titre gratuit de venir prodiguer la formation au 1er secours sur 3 dates 2 en semaine et un samedi (en priorité membres du CCFF et élus) et mutualisation avec le CCFF de Cucuron sur diverses ressources matériels, humaines,... ; et des interventions dans les écoles avec le CCFF de Peypin d'Aigues

- Travaux :

Fuites d'eau SDF et école : en cours de réparation

Ecole : Alerte panne électrique (week-end du 19/20)

Établissements scolaires – Dossiers techniques amiante (DTA) – Voir Lettre du directeur académique (à priori le dossier est à l'école).

Antenne Bouygues (G. R.) : courrier adressé par RF à Mme Roche Bouygues télécom. 1) Vente différée par la propriétaire 2) parcelle en zone boisée classée, ce qui n'autorise pas l'installation de l'antenne (modif PLU).

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

- Action Sociale :

1 dossier sensible en cours : lettre RF au tribunal de proximité de pertuis/juge des tutelles

Centre Social l'Aiguier : RV nouveau Directeur Mr Perreton (RV Jeudi 1/10 Voir si LA dispo).

- Sécurité :

MAJ PCS DICRIM

Visite sécurité camping – documents adressés aux deux campings par PC (attente retour et visite à effectuer)

27/7 Recrutement police pluricommunale : le 4/9 audition de 4 candidats, 4 autres le 24/9 matin.

Mise à jour tableau des contrôles Bâtiments publics (Veritas…)

Samedi 3 octobre 2026 à partir de 08H30 Invitation matinée découverte SDIS 84 (RF et CD).

- Ecole :

Organisation réunion Mairie/Ecole (personnel éducatif et municipal) : harmonisation des horaires

Mise à jour PPMS (plan particulier de mise en sureté) exercice prévu semaine 41 (le 5 octobre)

- CMJ :

Ramassage de 60Kg de déchets lors de la journée nettoyons notre village organisé par le CMJ.
Réunion le 31/08 (voir CR)

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

- Communication :

Accès NAS : tableau d'affectation des droits en cours de réalisation (PV+JBF)

Fléchage bibliothèque : VA

Patrimoine et associations :

Mardi 22 septembre 2026 à 09H30 Memento – Pôle des patrimoines de Vaucluse Présentation du nouvel appel à projet 2027 :

Restauration & valorisation du patrimoine rural non protégé (Clôture le 31 Décembre 2026) : missions de la Fondation du patrimoine et aux solutions qu'elle propose pour accompagner les collectivités dans leurs projets de préservation et de valorisation du patrimoine. Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail à l'adresse suivante : contact@amv84.fr

Territoires engagés pour la nature (Village labellisé – 3 libéllules)

- R. H. :

Installation nouveau standard téléphonique + portables Mairie et Sces municipaux : non satisfaisant

29/9 Formation logiciel pour enregistrement et suivi des demandes PV/AC/RF

Caces ok, prolongation 6 mois CDD Jérôme St Martin

Service civique école : en attente de candidatures

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

6/ Urbanisme :

Demande de branchement eau et assainissement Mr Roure Frédéric : pose d'une clarinette.

Type	Numéro	Dépôt	Nom	Adresse terrain	Parcelles dossier	Description des travaux	Date de décision	Décision arrêté
PC	26S0007	22/09/2026	CASSANY MAXENCE	221 B Rue Cime de Vière	AE 262	Construction d'une piscine et pose panneaux photovoltaiques		
DP	26S0022	09/09/2026	MENDEZ JEREMY	30 A Chemin des Grès	AE 597	Construction d'une piscine		En pièces complémentaires
DP	26S0021	08/09/2026	CASSANY MAXENCE	221 B Rue Cime de Vière	AE 262	Construction d'une piscine	22/09/2026	Retrait de la demande le 22/09/2026
DP	26S0020	31/08/2026	PROVENCE PISCINE ACQUEREUR MAISON MOLLARET	13 Rue des Jourdans	AE 139	Construction d'une piscine 8m*4m	18/09/2026	Accord avec prescriptions
DP	26S0019	27/08/2026	ROCHE NADINE	Chemin des Grès	AH 329	Division en 2 parcelles une de 459m² et 501m²		En pièces complémentaires
PC	26S0006	10/08/2026	GUICHARD JEAN MARC	9 Chemin de la Combe	AH 316 - 004	Surélavation		En pièces complémentaires
CU	26S0005	05/08/2026	MEDIATAN DIMITRI	Chemin Colombe	AE 782	Présentation d'un projet d'une construction d'une ville RDC+1 avec garage	25/09/2026	Validé
CU	26S0004	24/07/2026	NOTAIRE GONCALVES	1882 Chemin de la Montagne	AH 182-183	Vente Taillet Henri		En pièces complémentaires
CU	26S0003	24/07/2026	NOTAIRE 1504/CHAMBLY	Chemin les Grès	AH 358-368	Vente Montfort	30/09/2026	Validé

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

7/ Commissions extra-municipales :

- Parc du Luberon :

10/09 18h Réunion des collectivités des sites Natura 2000 : Le territoire du Parc naturel régional du Luberon comporte 9 sites Natura 2000, soit 7 zones spéciales de conservation (ZSC) et 2 zones de protection spéciale (ZPS).

- Sieuceutom :

Réunion Comité syndical le 30/09 18H Cavaillon (odj à venir)
Visite des installations du centre de transfert des déchets du SIECEUTOM et de l'Unité de Valorisation Energétique de Novalie à Vedène le mardi 3 novembre de 9h à 12h.

- COTELUB :

Installation de glissières D9 à la Bonde : attente livraison/prévision travaux le 5/10.

Mardi 1er septembre à 15h à Cotelub : Réunion Maires de Sannes, La Motte d'Aigues et Cabrières d'Aigues JF Lovisolo dossier du camping de la Bonde

2 septembre 14h – atelier PLH salle des fêtes de la Motte d'Aigues
Ateliers de travail par groupe de communes (élu habitat, élu urbanisme, DGS, agent référent urbanisme…).

11/09 : Conférence des Maires : Point Gendarmerie et PLUi
15/09 : demande de COTELUB pour intervention fraude N° d'enregistrement (annonces location sur Cabrières via air'bnb, Abritel…).
21/9 réunion OM 15h00 : point d'étape et pistes d'améliorations

24/9 18h30 Conseil communautaire reporté au 13/10/2026

Le mardi 29 septembre 2026 à 14h30 Conseil d'Administration SPL Durance Pays d'Aigues - ; Présentation du bilan 2025 • Présentation du prévisionnel 2026 • Avancées de la DSP 2027-2029
09/10 à 16h Rencontre COTELUB EPF PACA MAIRIES CAVES – Convention EPF PACA relative au portage foncier agricole

MAIRIE DE
Cabrières d'Aigues

Durance Luberon :
Echanges Syndicat/Cotelub pour étude d'un nouveau plan d'assainissement collectif pour le secteur de la Bonde (Sannes, Cabrières, La Motte)
Comité syndical 22 septembre 2026 : ODJ 18 rapports

8/ Informations générales

- 11/09 ARS PACA :
-

Enquête épidémiologique – dengue transmission moustiques (enq. Négative pas de traitement préconisé)
A la demande des commerçants du marché, du bar et de la boulangerie ainsi que des habitants, il faudrait changer l'emplacement du marché afin qu'il ait une meilleure visibilité et qu'il se trouve au cœur du village afin de faire vivre ce marché.

9/RV et réunions Maires/adjoints/conseillers

- Le 19/9 Inauguration Maison de santé la Motte d'Aigues

- 27/09 : Elections sénatoriales à Avignon

1er octobre 2026 - Universités des maires et présidents d'intercommunalité SDF Entraigues/Sorgues – odj : les fondamentaux de la commande publique et la prévention des conflits d'intérêts

- 05 octobre 2026 14h30 Préfecture de Vaucluse :

Réunion du comité de concertation sur l'accès aux réseaux de communication électroniques fixes et mobiles – impacts fin 2g et 3g (en attente convoc)

- 6/10 : RV ENEDIS (G. RECCHIA)

- 7/10 2026 14h00 VILLELAURE Préfet :

Invitation aux réunions de sensibilisation des maires à la gestion de crise – kit de sensibilisation dédié

- 7/10 2026 19h30 Rencontre avec la CPTS (communauté professionnelle territoriale de Santé Lub)

Mercredi 7 octobre à 19h30 La Tour d'Aigues – Valdèze : Panorama des missions et actions : favoriser l'accès à un médecin traitant pour les habitants, renforcer l'attractivité de nos communes pour l'installation de professionnels de santé, développer des actions de prévention et de coordination répondant aux besoins du territoire. Réponse avant le 30/9

- 17/10 La Bastidonne inauguration Au Jardin de l'Europe : travaux de rénovation de la Salle Mandela, réaménagement du Jardin de l'Europe, le parcours des panneaux Patrimoine. Reporté au

- 24 et 26/11 Congrès des Maires Paris (Porte de Versailles)

10/ Questions diverses –

- 2/9 : réunion mairie/boulangerie (fermeture dominicale) – révision du loyer (cf bail)

- SDF :

Soirée du 5/9 pbm avec riverains (limiter horaire d'utilisation ?)
Soirée du 19/09 :
- disjoncteurs manipulés (plus de caméras).
- Boissons et produits du CMJ utilisés par CF ou Grand Ménage

- Prochain Conseil : le lundi 2/11 18H30

SEANCE LEVEE 21H30